



## **FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT)**

**Rapport d'activités  
pour la période du  
1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017**

**Octobre 2017**



## Table des matières

Introduction .....	2
Objectifs et champs d'application du FDT .....	3
Priorités d'interventions .....	3
a) Adoption des priorités d'interventions.....	3
b) Adoption des politiques de soutien .....	3
c) Priorités d'intervention.....	4
Bilan des activités 2016-2017 / FDT – Mirabel par priorités d'intervention .....	5
Bilan financier 2016-2017 / FDT – Mirabel .....	9
Liste des contrats de service et des ententes sectorielles de développement local et régional .....	10
Délégation à un OBNL.....	10
Conclusion.....	10



## Introduction

Le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), M. Pierre Moreau, ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015.

Un projet de loi présentant les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014. La loi a été adoptée en avril 2015. En février 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire annonce la poursuite du FDT pour une durée totale de 5 ans, soit jusqu'en 2019-2020.

Le pacte fiscal transitoire annonce la création d'un nouveau Fonds de développement des territoires (FDT), qui est notamment composé des enveloppes qui étaient jadis dédiées au Pacte rural, au financement du poste d'agent de développement rural, au soutien à la mission de base du Centre local de développement (CLD de Mirabel).

La Ville de Mirabel a signé, le 16 juillet 2015, un protocole d'entente et un addenda avec le ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire, visant à assurer la gestion du FDT. À cet effet, la municipalité a confié à son service de développement économique « Mirabel économique » qui remplace l'ancien CLD de Mirabel depuis le 1er janvier 2016, la responsabilité de produire annuellement un rapport d'activités et de le rendre disponible au MAMOT et à ses citoyens.

Le présent document concerne la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017. Pour ce, le MAMOT a attribué et réservé une enveloppe budgétaire de 534 924 \$ pour la réalisation d'activités portant sur les priorités d'intervention de la municipalité.

Ce rapport a pour territoire d'application la ville (MRC) de Mirabel.

## **Objectifs et champs d'application du FDT**

Le Fonds de développement du territoire de la ville de Mirabel permet d'affecter des montants au financement d'activités de développement économique local portant sur les principaux objectifs suivants :

- aménagement et développement du territoire;
- soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services;
- promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes;
- soutien au développement rural.

## **Priorités d'interventions**

### **a) Adoption des priorités d'interventions**

La municipalité a établi, en vertu des dispositions prévues à l'entente conclue avec le MAMOT, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Celles-ci ont été identifiées à partir des « *Priorité de développement économique – Plan d'action 2017* » considérées par le conseil municipal et adoptées par celui-ci à la séance du 11 septembre 2017 en vertu de la résolution 783-09-2017, déposée et accessible via le site Internet de la Ville. Le MAMOT en a reçu copie.

### **b) Adoption des politiques de soutien**

Les règles d'utilisation des sommes du FDT sont incluses dans la Politique de soutien aux entreprises et dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces Politiques ont toutes deux été adoptées par le conseil municipal de la ville de Mirabel le 11 septembre 2017 en vertu des résolutions respectives 768-09-2017 et 769-09-2017.

Ces documents ont été développés afin d'informer la communauté d'affaires, les organismes et les citoyens de Mirabel sur les différents outils de financement et/ou aide disponibles pour leurs entreprises et les règles d'attribution inhérentes.

### c) Priorités d'intervention

Dans ses priorités de développement économique, la Ville de Mirabel a identifié quatre priorités d'intervention principales. Celles-ci sont :

① Relève agricole

Faciliter le transfert d'entreprises inter-génération dans le domaine rural et favoriser la relève entrepreneurial du secteur et encourager leurs initiatives.

② Soutien aux projets structurants

Répondre à toute opportunité en matière de développement socio-économique et définir le portrait de tous les organismes économiques et sociocommunautaires du territoire.

③ Développement sectoriel

Appui et accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets, identification d'opportunités d'affaires, de sous-traitance industrielle locale et identification du potentiel de développement des filiales étrangères présentes sur le territoire.

④ Fonds d'aide aux entreprises

Développement de l'entreprenariat local et promotion des entrepreneurs locaux.

Pour chacune de ces priorités, la Ville de Mirabel y associe un Fonds local de développement spécifique constitué à partir des sommes versées à titre de FDT. Ces Fonds sont les suivants :

- Fonds de la relève agricole (FRA) ;
- Fonds de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS);
- Fonds de soutien au développement sectoriel (FSDS);
- Fonds d'aide à l'entreprise (FAE).

## Bilan des activités 2016-2017 / FDT - Mirabel par priorités d'intervention

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Coût total	Sommes engagées	Sommes versées	Solde à verser	Emplois créés ou maintenus
<b>PRIORITÉ 1 – Relève agricole (FRA)</b>						
Ferme Julien Huot	Subvention : développement des entreprises	160 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	∅	2
Ferme Garcia Gauthier	Subvention : développement des entreprises	49 835 \$	7 500 \$	7 500 \$	∅	2
<b>PRIORITÉ 2 – Soutien aux projets structurants (PSPS)</b>						
Table de concertation communautaire de Mirabel	Conseil aux entreprises, organismes, communautés	207 442 \$	20 000 \$	20 000 \$	∅	1
Association des propriétaires du lac des Pins	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	12 519 \$	7 462 \$	7 462 \$	∅	n/a
Projet des Bouleaux	Subvention : événement	5 058 \$	1 900 \$	1 900 \$	∅	1
Accès Accueil Action Basses-Laurentides	Subvention : étude	45 000 \$	3 150 \$	3 150 \$	∅	1

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Coût total	Sommes engagées	Sommes versées	Solde à verser	Emplois créés ou maintenus
<b>PRIORITÉ 2 – Soutien aux projets structurants (PSPS) (suite)</b>						
Centre de formation agricole de Mirabel	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	78 000 \$	30 000 \$	0 \$	30 000 \$	0,2
Synergie économique des Laurentides	Conseil aux entreprises, organismes, communautés	145 000 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0,2
Club Conseil Profit-eau-sol	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	44 667 \$	22 720 \$	0 \$	22 720 \$	2
<b>PRIORITÉ 3 – Développement sectoriel (FSDS)</b>						
Marché public des Laurentides	Subvention : événement	44 765 \$	24 998 \$	24 998 \$	∅	5
Association des maisons de jeunes de Mirabel	Subvention : développement des milieux de vie	4 518 \$	2 500 \$	2 500 \$	∅	7
Tourisme Mirabel	Subvention : autre	67 800 \$	30 000 \$	0 \$	30 000 \$	3

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Coût total	Sommes engagées	Sommes versées	Solde à verser	Emplois créés ou maintenus
<b>PRIORITÉ 3 – Développement sectoriel (FSDS) (suite)</b>						
Tourisme Mirabel	Subvention : développement des entreprises	21 223 \$	15 917 \$	0 \$	15 917 \$	1
Laurentides économique	Conseil aux entreprises, organismes et communautés	546 824 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0,5
<b>PRIORITÉ 4 – Fonds d'aide aux entreprises (FAE)</b>						
Carbure à l'érable	Subvention : développement des entreprises	132 016 \$	3 541 \$	3 541 \$	Ø	2
Gestion Solution Habitations inc.	Subvention : développement des entreprises	63 000 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	2
Adaptation KL	Subvention : développement des entreprises	11 300 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	1
Rotisserie Coq-au-Bec	Subvention : développement des entreprises	535 000 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	12



Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Coût total	Sommes engagées	Sommes versées	Solde à verser	Emplois créés ou maintenus
<b>PRIORITÉ 4 – Fonds d'aide aux entreprises (FAE) (suite)</b>						
EZ Job Solutions SENC	Subvention : développement des entreprises	26 601 \$	1 000 \$	1 000 \$	0 \$	2
Usinage Step by Step Innovation	Subvention : développement des entreprises	158 000 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	2
Garderie Tic Tac Toc	Subvention : développement des entreprises	630 000 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	9
Production Lafayette / Unami Cuisine	Subvention : développement des entreprises	1 010 000 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	11
Lacrem	Subvention : développement des entreprises	678 000 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	5

## Bilan financier 2016-2017 / FDT - Mirabel

<b>CONTRIBUTIONS 2016-2017</b>	
Sommes reçues du FDT	534 924 \$
<b>Total des contributions</b>	<b>534 924 \$</b>

<b>SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES / ORGANISATIONS ET DÉPENSES D'ADMINISTRATION</b>	
Sommes engagées en cours d'années	440 188 \$

<b>SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES ET DÉPENSES D'ADMINISTRATION</b>	
Sommes réelles versées	80 051 \$
Soutien aux entreprises et dépenses d'administration	191 500 \$
<b>Total des dépenses réelles versées</b>	<b>271 551 \$</b>

<b>SOMMAIRE</b>	
Total des sommes reçues pour le FDT	534 924 \$
Total des sommes engagées non-versées	168 637 \$
Total des sommes réelles versées	271 551 \$
<b>Fonds disponibles pour les nouveaux engagements</b>	<b>94 736 \$</b>

## Liste des contrats de service et des ententes sectorielles de développement local et régional

La Ville de Mirabel n'a pas utilisé les sommes du FDT pour octroyer des contrats, aides ou ententes de développement.

### Délégation à un OBNL

Comme la Ville de Mirabel a décidé suite à l'adoption, par le gouvernement du Québec, de la « loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 », d'exercer directement ses compétences en matière de développement économique, elle n'a donc pas délégué à un OBNL la gestion de son développement économique. Elle a donc signé une entente avec le MAMOT relative au Fonds de développement des territoires. Elle a, pour ce faire, mis en place un nouveau Service de développement économique nommé « Mirabel économique » à qui elle en a confié la gestion. Ce Service est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et remplace l'ancien CLD de Mirabel qui a cessé ses opérations le 31 décembre 2015.

### Conclusion

L'année 2016-2017 en fut une de consolidation dans le domaine du développement économique à Mirabel. En confiant au Service de Mirabel économique la gestion du FDT, la municipalité dispose maintenant de nouveaux moyens permettant le plein développement du potentiel économique et de ses milieux de vie.

À cet effet, le FDT est devenu un levier financier gouvernemental de plus en plus essentiel au développement local de la municipalité.

Préparé par : M. Gilbert LeBlanc, Ec.D.  
Directeur  
Mirabel économique  
Tél. : 450 475-2008 poste 6044  
[g.leblanc@mirabeleconomique.ca](mailto:g.leblanc@mirabeleconomique.ca)

